

**ANNEXE 2 – RECAPITUALTIF PFMP**

Nom de naissance : ..... Nom d'usage : .....

Prénom : ..... Etablissement d'inscription : .....

**Situation du candidat (cocher la case correspondante) :**

- candidat sous contrat d'apprentissage ou en MFR  
 candidat ayant des bénéfices / dispenses d'épreuve

**FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (CONTRAT D'APPRENTISSAGE)**

Nom et adresse de l'employeur	Age des enfants	Période
		du : ...../...../..... au : ...../...../..... Nb de semaines : ..... Nb d'heures par semaine : ..... Nb total d'heures : .....
		du : ...../...../..... au : ...../...../..... Nb de semaines : ..... Nb d'heures par semaine : ..... Nb total d'heures : .....

**STAGES COMPLEMENTAIRES**

Nom et adresse de l'établissement ou de la structure	Age des enfants	Période
		du : ...../...../..... au : ...../...../..... Nb de semaines : ..... Nb d'heures par semaine : ..... Nb total d'heures : .....
		du : ...../...../..... au : ...../...../..... Nb de semaines : ..... Nb d'heures par semaine : ..... Nb total d'heures : .....

<b>CADRE RESERVE AU CONTRÔLE DE CONFORMITE</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Justificatifs fournis		

<b>DECISION DE LA COMMISSION DE CONFORMITE</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Le candidat est autorisé à présenter l'épreuve EP1 Le cas échéant, motif du refus :		
Le candidat est autorisé à présenter les épreuves EP2 et/ou EP3 Le cas échéant, motif du refus :		

En cas de non-conformité au règlement d'examen, le candidat n'est pas autorisé à présenter l'épreuve correspondante, la note de 0 lui sera attribuée automatiquement.

**DATE LIMITE DE RETOUR DES DOCUMENTS AU RECTORAT : 19 mars 2024** par courrier avec accusé de réception (cachet de la poste faisant foi).

**Joindre impérativement les 2 pages de l'annexe 2 + les justificatifs demandés.**

## ANNEXE 2 – JUSTICATIFS A JOINDRE

*Cocher les cases correspondantes*

**Pour un apprentissage et/ou stage complémentaire dans des organismes de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans  
Pour un stage complémentaire au domicile privé de l'assistant maternel agréé ou en maison d'assistants maternels**

<input type="checkbox"/>	<p>L'organisme de service à la personne pour la garde à domicile d'enfants de moins de 3 ans est agréé :  Le maître d'apprentissage / tuteur est titulaire d'un CAP petite enfance ou d'un CAP AEPE  ET a une expérience professionnelle d'au moins 3 ans auprès d'enfant de moins de 3 ans  <b>OU</b>  Le maître d'apprentissage / tuteur est titulaire d'une autre certification de niveau 3 (anciennement niveau V) justifiant de compétences dans le domaine de la petite enfance  ET a une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfant de moins de 3 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- copie du contrat d'apprentissage</li> <li>- copie de l'agrément de l'organisme</li> <li>- copie du diplôme ou relevé de notes du tuteur</li> <li>- attestation sur l'honneur du tuteur concernant son expérience professionnelle</li> <li>- le cas échéant, copie de la décision de positionnement</li> </ul>
<input type="checkbox"/>	<p>L'assistant(e) maternel(le) est agréé(e) depuis au moins cinq ans :  Date de l'agrément : .....  ET a validé soit l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance (arrêté du 22/11/2007), soit les unités U1 et U3 du CAP AEPE (arrêté du 22 février 2017)  <b>OU</b>  est titulaire d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ou d'un diplôme intervenant dans le domaine de la petite enfance inscrit au RNCP d'au moins de niveau 5 (anciennement niveau III)  <b>OU</b>  Est agréé(e) depuis plus de 10 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- attestation(s) de stage</li> <li>- copie de l'agrément de l'assistant maternel</li> <li>- copie du relevé de notes ou du diplôme de l'assistant maternel</li> <li>- le cas échéant, attestation sur l'honneur de l'expérience professionnelle</li> </ul>

**Pour un apprentissage et/ou stage complémentaire dans une autre structure**

<input type="checkbox"/>	<p>Le maître d'apprentissage/tuteur est titulaire d'un diplôme de niveau 4  ET  A une expérience professionnelle d'au moins 5 ans auprès d'enfant de moins de 6 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- copie du contrat d'apprentissage ou attestation de stage</li> <li>- attestation sur l'honneur de l'expérience professionnelle du tuteur</li> <li>- le cas échéant, copie de la décision de positionnement</li> </ul>
--------------------------	---	---

*Attestations de stage et d'expérience professionnelle : utiliser UNIQUEMENT les attestations de l'académie d'Orléans*

